Consolidation - normes IFRS

Comptabilisation des instruments financiers en IFRS

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | CPTG-8960039 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 995 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Acquérir une vision d'ensemble sur IFRS 9, la nonorme issue de la refonte d'IAS 39
Maîtriser le traitement comptable des instruments financiers selon les normes internationales IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7
Mesurer l'impact des instruments financiers sur l'information financière des entreprises

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir de bonnes connaissances concernant les principales normes IFRS ou avoir suivi " Maîtriser les écritures IFRS " (code 60066) et avoir des connaissances de base sur les instruments financiers et leur utilisation.

Public concerné

Responsables comptables et financiers

Responsables consolidation et consolideurs

Fiscalistes, avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes

Contrôleurs de gestion et responsables de trésorerie

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

La notion d'instrument financier en IFRS

- Un modèle d'évaluation mixte
- Des instruments dérivés à la juste valeur dans le bilan
- Une exigence d'analyse en substance des instruments

Maîtriser le traitement des instruments financiers selon IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7

Connaître les bases d'évaluation des instruments financiers

- Cerner la notion de juste valeur et ses modalités de détermination
- La notion de coût amorti et de Taux d'Intérêt Effectif (TIE)

Exercice d'application : calcul d'un TIE

Comptabiliser et évaluer les actifs et les passifs financiers selon IFRS 9

- Rappel des principales différences entre IAS 39 et IFRS 9
- L'entrée au bilan d'un actif ou d'un passif financier
- Les nouvelles catégories d'actifs financiers et leurs critères d'identification : une approche reposant sur la nature des cash-flows contractuels et le modèle de gestion
- Les principes d'affectation des actifs financiers dans les nouvelles catégories, évaluation et comptabilisation
- Les catégories comptables de passifs financiers : évaluation et traitement des dettes financières
- Le traitement du risque de crédit propre pour les passifs financiers mis sur option à la juste valeur par résultat

Exercice d'application : comptabilisation de titres en portefeuille et d'emprunts bancaires

- La sortie du bilan d'un actif ou d'un passif financier et les critères de décomptabilisation
- Le traitement des modifications de dettes financières

Comptabiliser les dépréciations d'actifs financiers

- Le modèle de pertes attendues selon IFRS 9, principales différences avec le modèle de pertes avérées selon IAS 39
- Le périmètre des dépréciations selon IFRS 9
- Le modèle général de dépréciation avec le suivi de l'évolution de la qualité de crédit des actifs au cours du temps

- Mode d'évaluation de la dépréciation et l'estimation des pertes attendues
- Le modèle simplifié pour les créances commerciales

Étude de cas : illustrations sur la détermination des dépréciations

Identifier les instruments dérivés

- Les caractéristiques qui définissent un instrument dérivé
- La comptabilisation des instruments dérivés hors application de la comptabilité de couverture

Mettre en œuvre la comptabilité de couverture

- La notion de comptabilité de couverture
- D'IAS 39 à IFRS 9, les principaux changements relatifs à la comptabilité de couverture : les nouveaux éléments éligibles à la comptabilité de couverture, la révision des tests d'efficacité, le rééquilibrage, le nouveau traitement des couvertures à base de contrats à terme ou d'options
- La mise en œuvre de la comptabilité de couverture : éléments couverts et instruments de couverture, risques couverts, tests d'efficacité, catégories de couverture...

Exercice d'application : couverture d'un emprunt à taux fixe par un swap et d'une couverture d'une commande en devises par un contrat à terme

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.